



DÉCLARATION LIMINAIRE

11 DÉCEMBRE 2025

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Social d'Administration en Formation Spécialisée, nous ne pouvions aborder cette instance essentielle, **sans réaffirmer, avec force, notre respect et notre soutien indéfectible envers l'ensemble des personnels du Centre Pénitentiaire de Nouméa (CPN). Ces agents ont servi l'administration avec un courage exemplaire lors de la crise de mai 2024 et ont dû, consentir à des sacrifices particulièrement lourds, notamment celui de laisser leur famille derrière eux afin d'assurer la continuité du service et la sécurité de tous.**

FO JUSTICE siège aujourd'hui à cette instance avec un seul objectif, l'intérêt des agents. Compte-tenu des enjeux majeurs inscrits à l'ordre du jour, notre organisation entend défendre avec détermination leurs droits, veiller au strict respect de leur sécurité ainsi que leur santé, et exiger que chaque décision prise améliore réellement leurs conditions de travail.

Jour après jour, ces femmes et ces hommes continuent d'assurer leurs missions dans des conditions de plus en plus dégradantes. Face à une réalité professionnelle insoutenable, les agents prennent leur service **avec la boule au ventre, lessivés, stressés parfois même résignés**. Les mêmes constats s'imposent : Un manque chronique d'effectif, une insécurité persistante et des missions toujours plus exigeantes. Derrière chaque dysfonctionnement, il y a des agents en souffrance, derrière chaque signalement, il y a une atteinte potentielle à l'intégrité physique ou psychique des personnels.

Après les multiples signalements formulés par **FO JUSTICE**, cette situation alarmante constitue désormais un impératif absolu qui n'a plus le luxe d'être ignoré au sein de ce CSA-FS. Elle n'est ni optionnelle ni négociable. Il est impératif de rétablir, sans délai, un environnement de travail sûr, sain et conforme aux obligations réglementaires !

Aujourd'hui rien à changer, les conditions de travail dégradées que subissent les agents du CPN ne datent pas d'hier et reflètent la minimisation et l'inaction : **Surpopulation pénale, agressions à répétition, structure insalubre, rappels incessants, carence d'effectif, insuffisance de moyen et absence criante de considération !** Pourtant, nos dirigeants persistent à sous-estimer la portée, allant jusqu'à expliquer cette situation intenable par l'**ABSENTEÏSME !**

C'EST INACCEPTABLE !

À force de nier la réalité et masquer ces dysfonctionnements pourtant évidents, comment pouvez-vous attendre du personnel, motivation, engagement et rigueur au quotidien, face à un bilan aussi catastrophique ?

FO JUSTICE le réaffirme avec gravité, l'humain a ses limites ! L'inaction, l'immobilisme et les demi-mesures contribuent fortement à ces troubles et aggravent les risques, au point de laisser planer la crainte qu'un drame finisse par survenir.

Parallèlement, avis aux abonnés ! Les pratiques managériales malveillantes, les formes de harcèlement soigneusement déguisées, le manque de discernement et de reconnaissance envers celles et ceux qui travaillent sans relâche. Tout cela est tout aussi destructeur que les difficultés opérationnelles elles-mêmes !

QUE PENSER LORSQUE

- Un agent ouvre une cellule et se retrouve face à quatre détenus, seul ? **STRESS ET ANXIÉTÉ**
- Un agent toujours gravement marqué par un incident n'obtient qu'un suivi minimal, voire rien ? **MÉPRIS**
- Une surveillante est écartée de son service sans faute professionnelle avérée ? **DISCRIMINATOIRE**
- En cuisine, les conditions de travail restent indignes, contraignantes et non-sécurisées ? **INDIFFÉRENCE**
- Un officier identifié incompetent est en arrêt psychologique ? **DÉVALORISANT ET HUMILIANT**
- Des agents travaillent sous le vacarme des marteaux piqueurs et respirent la poussière ? **DÉNIGREMENT**
- Les propos humiliants et brimades restent impunis ? **INIQUITÉ**
- En détention on puisse circuler avec du matériel dangereux sans surveillance ? **INCONSIDÉRATION**
- Un agent est empêché de se rendre à un concours malgré ses demandes préalables ? **ABUS DE POUVOIR**
- Un BCEX éligible, est empêché de concourir à l'examen de major ? **MALVEILLANT**
- Des plannings de service sont modifiés sans que les agents soient informés ? **MANIPULATION**
- La situation d'un agent en AT est soudain requalifiée en CMO ? **DÉNI**
- Le service technique se retrouve débordé faute d'effectif ? **LASSITUDE**
- Une surveillante est affecté seule dans un bâtiment et ses signalements ignorés ? **NOCIF**
- L'ELSP devient la solution miracle aux carences humaines et structurelles ? **ÉPUISEMENT**
- Les agents en difficultés n'ont pour seule option que le CMO ou des AB1 ? **BURNOUT ET 1/30ème**
- Des affectations se font sans appels à candidature ? **CONFLICTUEL**
- Les budgets sont au profit du confort directionnel au lieu de la sécurité des agents ? **DÉLÉTÈRE**

Les interrogations sont longues et non exhaustives ! Ces incompréhensions, ces troubles et ces frictions perdurent. Ces inégalités de traitement sont tout simplement intolérables et contraires aux principes même de la prévention des risques !

FO JUSTICE EXIGE

Que ces pratiques cessent immédiatement ! Après les années éprouvantes que nous avons traversées, une refonte des pratiques managériales s'impose pour regagner la confiance du personnel, restaurer leur motivation et réaffirmer leur engagement durable.

Ces traitements inéquitables et abusifs nourrissent stress et tension, et servent trop souvent de sanction implicite visant à les discréditer ou mettre en doute leur professionnalisme et leur loyauté. Il est temps que la neutralité et l'objectivité sortent enfin de l'ombre pour redevenir la règle.

Depuis bien trop longtemps, les personnels sont privés de soutien et de reconnaissance ! **FO JUSTICE**, attachée aux intérêts sécuritaires de l'établissement et de celles et ceux qui y travaille, exige avec force que soient enfin rétablis l'écoute rigoureuse et attentive de la parole des personnels, tous corps confondu.

Madame la Présidente, il est temps d'agir ! Pas demain, ni lorsque les conditions seront réunies, mais maintenant. La détention échappe à notre contrôle et la dangerosité de la situation augmente chaque jour. La sécurité et la santé au travail des agents du CPN ne peuvent plus être reléguées au second plan. Nous attendons des actes forts, de l'engagement et de la détermination pour garantir un environnement de travail équitable, sûr et respectueux pour tous. Parce que chaque agent compte !

FO JUSTICE restera aux côtés des personnels, pour défendre sans relâche leurs droits, leur sécurité et leur dignité !

